

# Comment se prépare la vente de Voo

Enodia (ex-Publifin) a fait offre de rachat à Brutélé. Une manœuvre qui permettrait enfin à Nethys de revendre Voo au secteur privé.

**O**n sait que Nethys, filiale d'Enodia (ex-Publifin) désire vendre le plus vite Voo, dont il est actionnaire. Mais l'affaire coince. Depuis plus de treize ans, les ailes wallonne et bruxelloise de Brutélé, partenaire de Nethys au sein de la société de télédistribution, s'entre-déchirent. Un imbroglio qui rend quasi impossible la vente des activités télécoms et audiovisuelles de Nethys à un opérateur privé.

Mais cette interminable saga pourrait bientôt se terminer. Selon nos informations, Enodia a transmis en mars

une offre à Brutélé pour le rachat en cash de l'intégralité de ses actions. Une fois l'ensemble de Voo entre les mains liégeoises il pourrait être logé dans une filiale de Nethys, Newco 2, dont 51 % minimum seraient vendus au privé. Dès que la vente au privé sera réalisée, le deal prévoit qu'Enodia fera remonter une plus-value vers les communes actionnaires de Brutélé.

Reste à voir si un tel montage peut convaincre à la fois les ailes wallonne et bruxelloise de Brutélé.

## Publifin fait une offre en cash pour racheter Brutélé

Brutélé a reçu une offre ferme d'Enodia (ex-Publifin) pour le rachat de ses actions. Un scénario qui débloquerait un dossier enlisé depuis plus d'une décennie et ouvrirait la porte à la vente de Voo au privé.

**ALAIN JENNOTTE**

**V**endre Voo au privé dès que possible ? C'est le souhait de son actionnaire liégeois Nethys. Mais il reste un obstacle avant toute mise à

l'étalage : régler le dossier Brutélé (Charleroi et Bruxelles), le partenaire de Nethys au sein de Voo. Un dossier enlisé depuis plus de treize ans, faute d'accord. Selon nos sources, une solution en deux étapes est sur la table. Dans un premier temps, l'intercommunale Brutélé pourrait être reprise par Enodia (ex-Publifin), dont Nethys est une filiale. Voo serait ensuite vendu à un opérateur tel Orange ou Telenet et une plus-value sur cette vente serait alors rétrocédée aux communes de Brutélé.

Pour comprendre les raisons d'un montage aussi inédit, il faut remonter à 2005. A l'époque, l'ancêtre de Nethys, l'ALE (Association liégeoise d'électricité) vient de racheter une dizaine de télédistribeurs wallons. Rapidement, un groupement d'intérêt économique est créé entre l'ALE, présidée par André Gilles (à l'époque toujours PS), et Brutélé, avec Jean-Claude Van Cauwenber-

ghe (PS) pour l'aile francophone et Jacques Vandenhoute (MR) côté bruxellois. C'est la naissance de Voo. Selon les termes de l'accord, Brutélé doit fusionner avec l'ALE. Dans les faits, il s'agit d'une absorption pure et simple de Brutélé par la puissante intercommunale liégeoise.

Enodia, la holding qui chapeaute les actifs de Nethys, a transmis en mars une offre à Brutélé pour le rachat en cash de l'intégralité de ses actions

**Le tournant de la « carolo »**

Mais l'encre de l'accord est à peine sèche qu'éclate le scandale financier de la « Carolo », qui ruine la carrière politique de Jean-Claude Van Cauwenber-

ghe, tandis que Jacques Vandenhautte est poussé vers la sortie pour dépasser significatif de ses dépenses électorales. Le château de cartes s'écroule. À Bruxelles, le conseil d'administration de Brutélé, issu des communales de 2006, se rebiffe. Pas question de se laisser avaler tout cru par l'ogre liégeois. Et les six communes annoncent qu'elles veulent se vendre au plus offrant. C'est le blocage et le début d'une longue saga où les aîles wallonne et bruxelloise de Brutélé s'aient-déchirent tandis que le partenaire liégeois au sein de Voo alterne tentatives de séduction et discours comminatoire en brandissant l'accord de fusion.

Or sans accord, il est quasi impossible de vendre les activités télécoms et au-

**En 2005, un groupement d'intérêt économique est créé entre l'ALE, présidée par André Gilles (au PS à l'époque, à gauche), et Brutélé, avec Jean-Claude Van Cauwenberghe (PS, à droite) pour l'aile francophone et Jacques Vandenhautte (MR, au centre) côté bruxellois. C'est la naissance de Voo.** © BELGA

diovisuelles de Nethys à un opérateur privé. Car au sein de Voo, tout est inextricablement lié, depuis l'informatique, le service clientèle, le réseau et la marque Voo elle-même. Tant pour Brutélé que pour Nethys, vendre séparément générerait moins de valeur et conduirait inévitablement à des recours juridiques et au paiement d'indemnités. De quoi faire réfléchir un acheteur privé, même s'il a les poches profondes. Le scénario en deux étapes sur la table permettrait de sortir de l'imbroglio.

#### Offre ferme et en cash

Selon nos informations, Enodia, la holding qui chapeaute les actifs de Nethys, a transmis en mars une offre à Brutélé

pour le rachat en cash de l'intégralité de ses actions. Comme il s'agit d'une transaction entre deux intercommunales, cette cession pourrait se faire sans recourir à une mise en concurrence. Une fois l'ensemble de Voo entre les mains liégeoises et débarrassé de toutes les hypothèques juridiques qui le rendaient invendable, il pourrait être logé dans une filiale de Nethys, créée l'an dernier sous le nom de Newco 2, dont 51 % minimum seraient vendus au privé. Dès que la vente au privé sera réalisée, le deal prévoit qu'Enodia fera remonter une plus-value vers les communes actionnaires de Brutélé.

Un tel montage peut-il convaincre Brutélé ? Selon nos sources, Brutélé Wallonie pourrait se laisser tenter mais il nous revient que son principal actionnaire, la commune de Charleroi, pose une condition avant toute négociation : que le produit de la vente ne soit pas exclusivement destiné à résorber la dette de la ville mais qu'il puisse être en partie utilisé pour des politiques de développement. Au cabinet du bourgmestre,

Paul Magnette, on ne fait aucun commentaire. Selon nos sources, la tutelle wallonne sur les intercommunales ne serait pas opposée à un tel montage, à condition d'obtenir des garanties sé-

Dès que la vente au privé sera réalisée, le deal prévoit qu'Enodia fera remonter une plus-value vers les communes actionnaires de Brutélé.

rieuses, tant sur l'utilisation du produit de la vente par les communes que sur les conditions négociées avec l'opérateur privé pour la protection du personnel statutaire.

#### Quel avenir pour Stéphane Moreau ?

Côté bruxellois, en revanche, certains se méfient. « Les communes ont donné aux administrateurs de Brutélé un mandat pour négocier avec tous les acheteurs potentiels, même privés », note une source politique bruxelloise. « L'idée d'un montage temporaire entre intercommunales pour contourner la loi sur les marchés publics ne peut être envisagée que si nous obtenons un droit de regard sur la privatisation qui suivra, afin de défendre nos intérêts financiers ».

Qui pourrait alors, dans un deuxième temps, s'emparer de Voo ? Selon un bruit insistant, Orange tiendrait la corde. Mais on sait de longue date que Telenet est prêt à tout pour mettre la main sur le réseau wallon. Les jeux sont donc loin d'être faits. Reste également à voir ce qu'il adviendra du patron de Nethys, Stéphane Moreau, dont l'avenir pourrait se jouer à l'occasion de ce grand chambardement.

#### Brutélé et Nethys : une saga interminable

**Brutélé Bruxelles :** Ixelles, Auderghem, Saint-Gilles, Woluwe-Saint-Pierre, Evere et Uccle.

**Brutélé Wallonie :** Charleroi, Courcelles, Chapelle-lez-Herlaimont, Fontaine-l'Évêque, Pont-à-Celles, Senneffe, Farciennes, Aiseau-Présles, Châtelet, Fleurus, Sambreville, Rochefort, Thuin, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Lobbes, Merbes-le-Château, Montigny-le-Tilleul, Wavre, Beauvechain, Chastre, Gembloux, Incourt, Perwez, Villers-la-Ville.

**2005 Brutélé et ALE, qui allait successivement devenir Tecteo puis Nethys, créent un groupement d'intérêt**

économique qui doit les conduire au mariage. Dans les faits, cela se traduirait par une fusion par absorption diluant le petit Poucet carolo-bruxellois au sein de l'empire liégeois. Dans la foulée, la marque Voo est créée par les deux partenaires.

**Mais rapidement les « affaires » rattrapent les responsables politiques de Brutélé, dont le bourgmestre de Charleroi, Jean-Claude Van Cauwenberghe (PS).**

**2006 Le nouveau conseil d'administration de l'aile bruxelloise de Brutélé issu des élections communales découvre le dossier de fusion. Et tombe des nues. Pour la nouvelle union sacrée MR-PS au conseil, pas question de se fondre dans un groupe liégeois, dont la stratégie est opaque, en échange d'une simple promesse de pérennité des dividendes. D'année en année, la discussion s'envenime alors que les tensions entre les deux ailes, wallonne et bruxelloise de Brutélé sont de plus en plus perceptibles.**

**2008-2010 Sur l'impulsion des bourgmestres bruxellois de Brutélé, des consultants sont chargés de déterminer si Brutélé peut être scindée et s'extraire de Voo. ING et un cabinet d'avocats sont mandatés. Ils estiment que sortir de Voo unilatéralement est compliqué mais pas impossible.**

**2013 Numéricable propose un rachat aux six communes bruxelloises. Il met environ 57 millions d'euros sur la table, ainsi que des garanties en termes d'emploi.**

**Mai 2014 Irisnet (Région bruxelloise) et Mobistar (futur Orange) étudient une piste de consolidation du câble bruxellois, aujourd'hui abandonnée.**

**2019 Des discussions ont repris discrètement, entre tous les acteurs, pour une sortie de l'impasse. A.J.E.**

## NEB Nethys veut se renforcer dans les outils économiques liégeois

ÉRIC RENETTE

La société NEB, qui détient notamment 50 % de l'aéroport de Liège va-t-elle bientôt s'appeler tout simplement « N » ? Mine de rien, dans les mille et une suites de l'affaire Publifin, voici peut-être la mille deuxième. Ce qui est certain, c'est que le pacte d'actionnaires qui liait Nethys et Ethias à bord de NEB a été rompu début 2019, alors qu'il avait été renouvelé peu de temps auparavant entre les deux partenaires qui se partageaient celle qui aurait pu s'appeler NE suite à l'annonce du départ

Avec les parts de Belfius, Nethys pèserait déjà 70 % de NEB et serait en passe de grimper à 100 % avec le rachat des parts d'Ethias

de Belfius. On ne sait trop si la rupture du pacte d'actionnaire est un acte « amical », concerté entre les deux partenaires restant, c'est no comment de part et d'autre. Pour rappel, fin 2017, les trois composantes de NEB devaient renouveler le pacte d'actionnaires. Belfius désirent partir, seuls Nethys et Ethias l'ont prolongé d'un an. Et Nethys l'a dénoncé début de l'année.

Il est confirmé que l'évaluation de la valeur des parts dans NEB est bien en cours (elle l'était déjà pour le départ de Belfius). Il est clair, également, que c'est Nethys qui est à la manœuvre. Au sein de NEB, le groupe liégeois pèse déjà 50 % au départ (Ethias 29,4 et Belfius 20,5), il avait un droit de priorité dans le rachat d'un éventuel départ. En résumé, avec les parts de Belfius, Nethys pèserait déjà 70 % de NEB et serait en passe de grimper à 100 avec le rachat des parts d'Ethias. Enfin, l'éventuelle montée en

puissance de Nethys confirmerait la stratégie du groupe, sommé de diminuer voire d'abandonner ses actifs dans les secteurs concurrentiels. Avec NEB, ce sont bien des actifs dans les infrastructures qui seraient renforcés et, parallèlement, Nethys qui confirmerait son ancrage dans les outils économiques liégeois. NEB moins B. moins E : resterait N.

#### Faire pièce aux gros joueurs privés

Peu connue, NEB est une structure beaucoup plus stratégique que ce que son manque de notoriété laisse augurer. NEB, c'est non seulement 50 % de la société de gestion de l'aéroport, c'est aussi 20,8 % du principal invest liégeois (Meusinvest) et encore, voire surtout,

c'est 26,4 % de la Socofe, un outil encore plus stratégique. Cette structure, initialement une intercommunale devenue

société à participation publique locale significative (SPPLS), a été créée pour fédérer et valoriser les intérêts des communes et des intercommunales wallonnes dans l'énergie d'abord, puis vers d'autres domaines : l'environnement ; les déchets, les énergies renouvelables, l'eau... Objectif, constituer un outil (para)public de poids face aux gros joueurs privés de ces secteurs. Socofe possède des participations dans Fluxys, Elia, EDF-Luminus, Publigras, Publipart, la SPGE (eau), la SRIW...

Avec ces participations, Socofe possède un capital initial de 280 millions, elle réalise certes un chiffre d'affaires très modeste (195.000 euros de « ventes et prestations » en 2017) mais, la même année, elle pouvait compter sur des produits financiers pour 36,9 millions et elle a distribué 16,5 millions de bénéfices à ses actionnaires. On comprendra encore son importance stratégique

quand on ajoute que Nethys est déjà son plus important actionnaire (32,3 %), juste devant... NEB (26,3 %). Si on additionne l'un et l'autre, on y obtient une confortable majorité. CQFD ?

## **L'art de changer de nom**

L'histoire de NEB se récite à travers ses très nombreux changements de noms. Dans les années 80, c'est une intercommunale qui est créée sous l'intitulé Société de Leasing et de Financement et d'économie d'énergie (SLF) afin de servir de levier financier dans ces différents domaines pour les communes de la région liégeoise. Dans les années 2010, elle devient Ecetia (en référence à une déesse des échanges fructueux), avec différentes filiales. L'une d'entre elles, Ecetia Participations entre dans le giron de Tecteo dans le cadre du remboursement d'un emprunt d'Ogeo Fund, le fonds de pension créé en rassemblant les fonds de pensions de différentes intercommunales et organismes liégeois. C'est alors que Ecetia Participations devient TEB en relation avec ses principaux actionnaires : Tecteo, Ethias et Belfius. Tecteo devient Nethys, TEB devient donc NEB. Et bientôt N ? E.R.